



R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

Programme indicatif de travail de la commission des finances**avril à mai 2025***Sauf mention contraire, les réunions se tiennent dans la salle de la commission***Ce document est transmis à titre purement indicatif et est susceptible d'être modifié à tout moment. Seule la convocation hebdomadaire fait foi.**Les rubriques en double encadré entrent dans le champ de l'article 23 *bis* du Règlement relatif à la présence des sénateurs

Date	Commission	Séance publique
SUSPENSION DES TRAVAUX EN SÉANCE PLÉNIÈRE : DU LUNDI 14 AVRIL AU DIMANCHE 27 AVRIL 2025		
Mercredi 30 avril	<u>À 9 heures (Salle de la commission)</u> Examen du rapport, et élaboration du texte de commission, sur la proposition de loi, adoptée avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture, visant à réduire et à encadrer les frais bancaires sur succession (n° 179, 2024-2025) <i>Délai limite pour le dépôt des amendements de commission :</i> <u>Lundi 28 avril 2025, à 12 heures</u> <u>À 9 h 30 (Salle de la commission)</u> Audition¹ de M. Pierre Moscovici, Premier président de la Cour des comptes et président du Haut conseil des finances publiques sur le rapport sur le budget de l'État en 2024 et sur la certification des comptes de l'État pour l'exercice 2024 ainsi que sur les avis du Haut conseil des finances publiques sur le projet de loi relative aux résultats de la gestion et portant approbation des comptes de l'année 2024 et sur le rapport annuel d'avancement. Communication de M. Jean-François Husson, rapporteur général, sur le rapport d'avancement annuel sur le plan budgétaire et structurel de moyen terme 2025-2029	<u>À 16 h 30</u> Débat sur le rapport d'avancement annuel sur le plan budgétaire et structurel de moyen terme 2025-2029

¹ Cette audition sera diffusée en direct sur le site internet du Sénat et, le cas échéant, sur les réseaux sociaux, puis consultable en vidéo à la demande.

Date	Commission	Séance publique
Lundi 5 mai	<u>À 14 h 30 (Salle de la commission)</u> Examen des amendements éventuels sur la proposition de loi, adoptée avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture, visant à réduire et à encadrer les frais bancaires sur succession (n° 179, 2024-2025) <i>Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : <u>Lundi 5 mai à 12 heures</u></i>	<u>À 15 heures et le soir</u> Deuxième lecture de la proposition de loi, adoptée avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture, visant à réduire et à encadrer les frais bancaires sur succession (n° 179, 2024-2025)
Mardi 6 mai	<u>À 16 h 15 (Salle de la commission)</u> Audition¹ pour suite à donner à l'enquête de la Cour des comptes, réalisée en application de l'article 58-2° de la LOLF, sur le bilan et l'efficacité des efforts en direction de l'éducation prioritaire (M. Olivier Paccaud, rapporteur spécial)	
Mercredi 7 mai	<u>À 10 heures (Salle Médicis)</u> Audition¹ commune, avec la commission des affaires sociales, de M. Pierre Moscovici, Premier président de la Cour des comptes, sur le deuxième volet du rapport sur la situation financière du système de retraite	
Mardi 13 mai	<u>À 16 h (Salle de la commission)</u> Examen du rapport de MM. Stéphane Fouassin et Georges Patient, rapporteurs pour avis, sur le projet de loi de programmation pour la refondation de Mayotte, sous réserve de son dépôt <i>Délai limite pour le dépôt des amendements de commission : <u>Lundi 12 mai à 12 heures</u></i>	
Mercredi 14 mai	<u>Le matin (Salle de la commission)</u> Communication de M. Claude Raynal, président, sur l'application des lois	

¹ Cette audition sera diffusée en direct sur le site internet du Sénat et, le cas échéant, sur les réseaux sociaux, puis consultable en vidéo à la demande.

Date	Commission	Séance publique
Lundi 19 mai		<u>À 16 heures, après l'examen, sous réserve de son dépôt, du projet de loi d'habilitation à prendre par voie d'ordonnance les mesures permettant de transférer à l'État les personnels de l'enseignement du premier degré dans les îles Wallis et Futuna</u> Projet de loi de programmation pour la refondation de Mayotte (discussion générale), sous réserve de son dépôt
Mardi 20 mai	<u>À 14 heures (Salle de la commission)</u> Examen des amendements éventuels aux articles délégués au fond sur le projet de loi de programmation pour la refondation de Mayotte, sous réserve de son dépôt (MM. Stéphane Fouassin et Georges Patient, rapporteurs pour avis) Délai limite pour le dépôt des amendements de séance : <u>Lundi 19 mai à 12 heures</u>	<u>À 14 h 30 et le soir</u> Projet de loi de programmation pour la refondation de Mayotte (discussion des articles), sous réserve de son dépôt
Mercredi 21 mai		<u>À 16 h 30 et le soir</u> Projet de loi de programmation pour la refondation de Mayotte (discussion des articles), sous réserve de son dépôt
Jeudi 22 mai		<u>À 10 h 30, l'après-midi et le soir</u> Projet de loi de programmation pour la refondation de Mayotte (discussion des articles), sous réserve de son dépôt
Vendredi 23 mai		<u>Le matin, l'après-midi et éventuellement le soir</u> Projet de loi de programmation pour la refondation de Mayotte (discussion des articles), sous réserve de son dépôt
Mercredi 28 mai	<u>À 11 heures (Salle de la commission)</u> Audition¹ de Mme Marie-Anne Barbat-Layani, présidente de l'Autorité des marchés financiers	

¹ Cette audition sera diffusée en direct sur le site internet du Sénat et, le cas échéant, sur les réseaux sociaux, puis consultable en vidéo à la demande.